

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION SYNDICALE

du vendredi 5 mars 2021 à 18h00

Présents : M. Christian DUHAUT – Président, M. Michel FERREIRA – vice-président, M. Frédéric CHAUD – vice-président, M. Philippe MENDEZ-DIAZ – vice-président, M. Franck GONNORD, Mme Angélique ROJAS, M. Patrick BERNARD, M. Jean-Marc CÉLIÉ

Excusés représentés : Néant

Excusés : NÉANT

Membre en exercice : 8 – **Votants :** 8

Le Président de l'assemblée désigne Mélanie Eymery comme secrétaire de séance.

1 – Compte de Gestion 2020 du Budget Principal

Contexte : les comptes de gestion se décomposent ainsi :

- Fonctionnement :
 - Résultat d'exploitation de l'exercice 2020 : + 56 334,01 €
 - Résultats d'exploitation 2019 reporté au 002 sur 2020 : + 112 718,28 €
 - Résultat à affecter : + 169 052,29 €
- Investissement :
 - Résultat d'investissement de l'exercice 2020 : + 198 304,93 €
 - Résultats d'investissement 2019 reporté au 001 sur 2020 : déficit 86 949,36 €
 - Solde d'exécution cumulé d'investissement 2020 : + 111 355,57 €
 - Solde des restes à réaliser d'investissement : 0 €
 - Besoin de financement en investissement : 0 €

Proposition :

Monsieur le Président propose d'instaurer une nouvelle tarification à compter de 2021 :

- Adopter les comptes de gestion 2020
- Donner quitus au Trésorier

Vote : POUR à l'unanimité

2 – Compte administratif 2020 et affectation du résultat

Contexte :

	Réalisé 2020	
	Dépenses	Recettes
Fonctionnement		
Résultat exercice antérieur reporté		112 718,28 €
Exercice courant	264 995,30 €	321 329,31 €
Résultat exercice courant		56 334,01 €
Total fonctionnement	264 995,30 €	434 047,59 €
Résultat fonctionnement		169 052,29 €
Investissement		
Résultat exercice antérieur reporté	86 949,36 €	
Exercice courant	153 071,03 €	351 375,96 €
Résultat exercice courant		198 304,93 €
Total investissement	240 020,39 €	351 375,96 €
Résultat investissement		111 355,57 €
Totaux	505 015,69 €	785 423,55 €
Résultat Global		280 407,86 €

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DU RUISSEAU DE VAULX

Proposition de Monsieur le Président :

- Reporter en fonctionnement R 002, la somme de : + 169 052,29 €
- Reporter en investissement R 001, la somme de : + 111 355,57 €
- Déclarer qu'il n'y a pas de restes à réaliser
- Affecter en réserves R 1068 en investissement la somme de : 0 €

Vote : POUR à l'unanimité des votants

3 – Budget primitif 2021

Contexte :

SYNTHÈSE	Budgétisé 2021	
Fonctionnement	Dépenses	Recettes
Résultat exercice précédent reporté		169 052,29 €
Exercice courant	307 604,81 €	335 049,59 €
Résultat exercice courant		27 444,78 €
Résultat prévisionnel affecté aux investissements (023)	100 000,00 €	
Total fonctionnement	407 604,81 €	504 101,88 €
Résultat fonctionnement		96 497,07 €
Investissement	Dépenses	Recettes
Affectation du résultat de fonctionnement année précédente (1068)		
Résultat prévisionnel fonctionnement affecté aux investissements (021)		100 000,00 €
Résultat exercice précédent reporté		111 355,57 €
Exercice courant (hors 001 et 021)	1 384 354,71 €	1 222 815,48 €
Reste à réaliser exercice précédent		
Résultat exercice courant	161 539,23 €	
Total investissement	1 384 354,71 €	1 434 171,05 €
Résultat investissement		49 816,34 €
Total 2021	1 791 959,52 €	1 938 272,93 €
Résultat global		146 313,41 €

Inscrits au budget :

- Travaux EU Rue d'Aveillans et Descente du Tapa
- Travaux EU Rue de La Molière

Proposition de Monsieur le Président :

- Adopter le budget primitif

Vote : POUR à l'unanimité

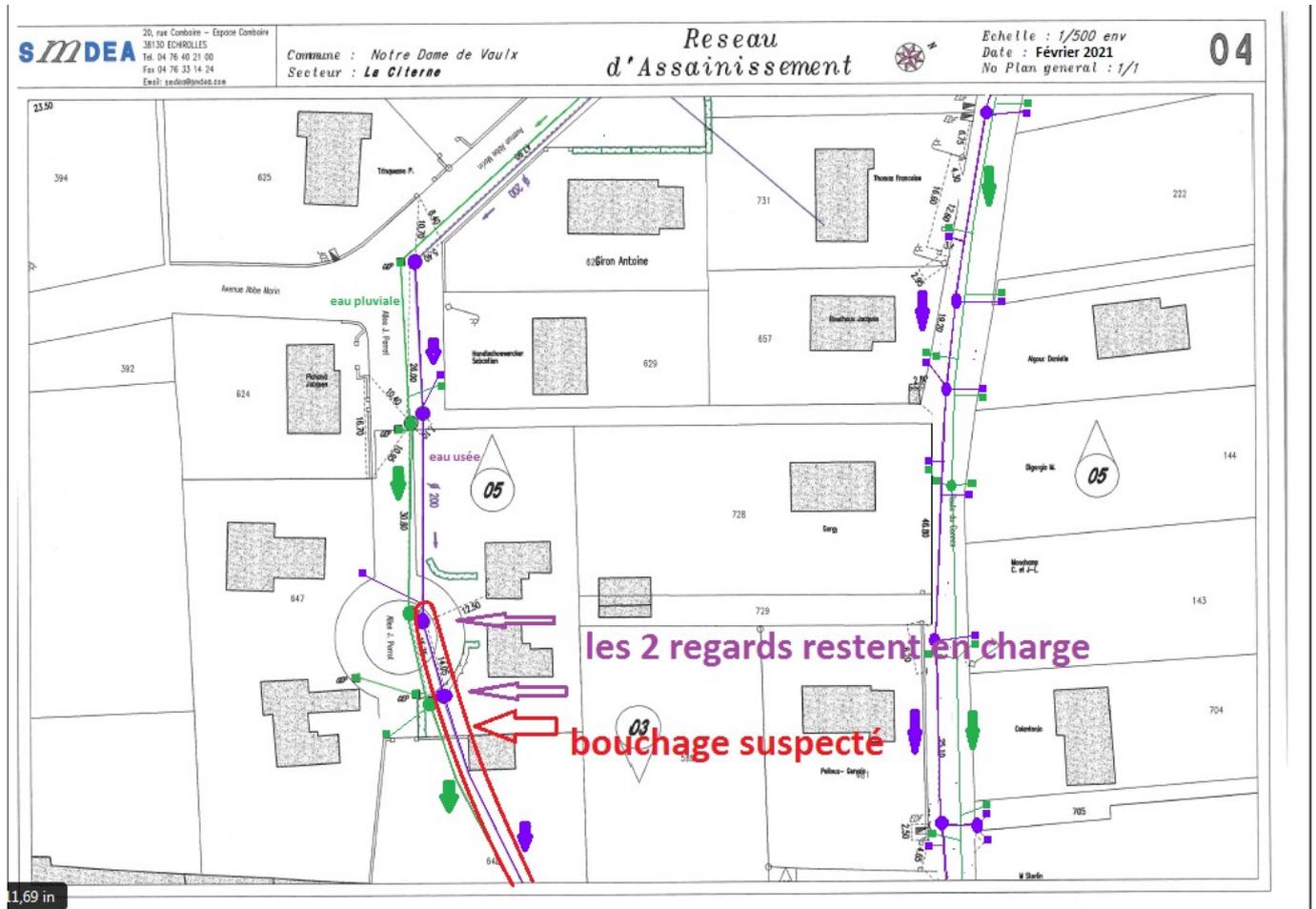
4 – Intervention sur le réseau assainissement – Notre Dame de Vaulx

Contexte :

Monsieur le Président explique qu'un contrôle du réseau d'assainissement et du réseau d'eaux pluviales a été réalisé sur la commune de Notre Dame de Vaulx.

Ce contrôle a été réalisé à la fluoricine et laisse apparaître un dysfonctionnement :

- Le réseau est bouché sur un tronçon d'une centaine de mètres → allée Jean PERROT
 - 2 regards restent en charge
 - le passage du collecteur doit être fortement réduit (plan ci-après)
 - les riverains interrogés nous ont fait part de difficulté d'évacuation lors de chasses d'eau des WC



Proposition de Monsieur le Président :

- Faire réaliser un hydrocurage à la SARP
- Faire réaliser un passage caméra à la société TEDECO en même temps que l'intervention de la SARP
- Budget prévisionnel : enveloppe de 2000 euros

Vote : POUR à l'unanimité

5 – Cadences d'amortissement

Contexte :

Monsieur le Président explique qu'une erreur de frappe s'est glissée dans les tableaux de cadence d'amortissement votés le 27 octobre 2020. Il convient donc de corriger et revoter ces cadences.

Monsieur le Président rappelle que la trésorerie nous avait demandé une délibération pour confirmer les durées des amortissements. Il rappelle que l'instruction comptable M49 pour les Collectivités vise à améliorer la lisibilité des comptes communaux.

Pour cela, en conformité avec l'article L2321-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT), elle a introduit un certain nombre de procédures et notamment la procédure de l'amortissement qui permet de retranscrire une image fidèle de la composition et de l'évolution du patrimoine de la collectivité.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DU RUISSEAU DE VAULX

Dans ce cadre, le Conseil Syndical doit se prononcer sur les durées d'amortissement qu'il souhaite retenir en conformité avec les règles comptables. Il est proposé de fixer les durées d'amortissement par compte selon le tableau suivant :

ARTICLE	IMMOBILISATIONS	DUREE
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
2031	Frais d'études (si non suivis de réalisation)	5
2033	Frais d'insertion (si non suivis de réalisation)	5
2051	Concessions et droits assimilés	5
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
21351	Installations générales - agencements - aménagements des constructions : Bâtiments d'exploitation	40
2138	Autres constructions	40
2151	Installations complexes spécialisées	40
21532	Installations à caractère spécifique : Réseaux d'assainissement	40
21562	Matériel spécifique d'exploitation : Service d'assainissement	40
217532	Installations à caractère spécifique : Réseaux d'assainissement	30
2182	Matériel de transport	10
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	2
2184	Mobilier	5
2188	Autres	5

Il est proposé de fixer les durées d'amortissement des subventions d'investissement selon le tableau suivant :

ARTICLE	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	DUREE
13111	Subventions d'équipement : État et établissements nationaux : Agence de l'eau	40
1313	Subventions d'équipement : Départements	40
1316	Subventions d'équipement : Autres établissements publics locaux	40
1318	Subventions d'équipement : Autres	40

Toutefois, Monsieur Le président précise que la cadence d'amortissement des subventions d'investissement est donnée à titre indicatif, car la cadence appliquée est identique à celle du bien subventionné.

Proposition de Monsieur le Président :

Vu l'article L2321-2 du CGCT, Vu l'instruction comptable M49, Vu l'avis de la Comptable au Trésor,

Monsieur Le Président propose de fixer les durées d'amortissement comme récapitulées dans le tableau ci-dessus.

Monsieur Le Président indique que toutes les anciennes délibérations concernant la cadence des amortissements sont abrogées.

Vote : POUR à l'unanimité

Questions diverses :

Néant

Fin de séance à 18h55